

# Livret d'accueil jeunes

## Thonon-les-Bains



\_\_\_\_\_

*« On parle de plein de choses avec les éducateurs ». Ce livret d'accueil est pour toi.*

*Il t'apportera les informations nécessaires à tes besoins.*

### Nos missions

La prévention spécialisée c'est quoi ?

C'est une action sociale dans le cadre la protection de l'enfance qui s'adresse aux jeunes et aux familles, telle que définie par les articles L.121-2 et L.221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il s'agit d'aider les jeunes à trouver leur place dans la société.

Les éducateurs de prévention sont là pour créer du lien, écouter, accompagner, soutenir et prévenir les difficultés sans jugement et sans obligation.

Aucun éducateur ne travaille seul. Il est salarié sous la responsabilité d'un cadre socioéducatif et d'un directeur. Cette équipe est garante des accompagnements.



### ANONYME – GRATUIT – SANS OBLIGATION

#### Une question ? un projet ? une difficulté ?

Sur Thonon, il y a 8 éducateurs.

Nous te proposons rencontre, écoute, échange, accompagnement autour de la scolarité, la santé, l'orientation, la famille, les relations sociales, les loisirs, le temps libre...

Nous t'accueillons dans des locaux chaleureux, entretenus, avec des espaces confidentiels, non fermés à clés. Il est également possible de se voir dans un autre lieu de ton choix.



#### Où nous trouver ?

- Permanence au local de secteur
- En travail de rue, sur les quartiers, au centre-ville, aux abords des établissements scolaires
- Sur votre temps libre
- À domicile



## Comment ?

- Avec ou sans rendez-vous
- En individuel ou en collectif
- À partir de ta demande et en co-construction



## Charte des droits et libertés

Tu as ta propre histoire et des besoins. Il existe des lois dans la protection de l'enfance qui te donnent la possibilité de grandir et de trouver ta place dans le respect de tes droits.

*J'ai le droit à un accompagnement tel que je suis = Principe de non-discrimination*

*J'ai le droit à un soutien personnalisé = Droit à une prise en charge adaptée à mes besoins*

*J'ai le droit d'être informé des différentes possibilités sur mon accompagnement = droit à l'information*

*J'ai le droit au respect de ma vie privée=droit à l'information*

*J'ai le droit à des informations faciles à comprendre = Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation*

*J'ai le droit de dire non = Droit à la renonciation*

*J'ai le droit à une aide pour maintenir mes liens familiaux = Droit au respect des liens familiaux*

*J'ai le droit d'être protégé, sécurisé=Droit à la protection*

*J'ai le droit d'être accompagné si besoin = Droit à l'autonomie*

*J'ai le droit à un soutien dans les moments importants = Principe de prévention et de soutien*

*J'ai le droit à une aide de la part de l'établissement pour connaître mes droits et faire respecter mes devoirs=Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie*

*J'ai le droit au respect de ma religion (dans le respect de la liberté d'autrui et sous réserve que son exercice ne trouble pas le fonctionnement normal de l'établissement) = Droit à la pratique religieuse*

*J'ai le droit à une intimité, je dois respecter le choix de l'autre = Respect de ta dignité et de ton intimité*

## Nos interventions

### Respect de ta temporalité – respect de tes valeurs et convictions – partir de tes aspirations

Les actions collectives : des soirées, des sorties, mais aussi des projets au long cours (séjours éducatifs notamment).

L'accompagnement personnalisé : t'écouter, te soutenir et faire avec toi, t'accompagner dans des démarches, t'aider à trouver une orientation.

Le chantier éducatif : mise en situation de travail à partir de 14 ans valorisant tes compétences personnelles, travail rémunéré.

Des actions du développement social local, à l'échelle d'un quartier, sur un évènement culturel, une action de bénévolat...

Le travail avec ta famille pour s'appuyer sur les compétences parentales et les renforcer autant que possible, toujours dans ton intérêt et sans jamais trahir ta confiance.



## Le fonctionnement



*Nous concevons nos espaces de l'accompagnement éducatif comme des espaces de non-violence.*

**Respect** des lieux, d'autrui, du matériel

**Garantir** des conditions d'accès libre

**Interdiction** de consommer du tabac et de l'alcool

**Interdiction** d'introduire des objets ou autres produits illicites ou dangereux

## Protection des données

Partage d'information : les éducateurs sont soumis au secret professionnel. Cependant, pour mon bien, mes informations peuvent être partagées dans le cadre du travail d'équipe.

Droit à l'image : mon image m'appartient. J'ai le droit d'accepter ou de refuser qu'on me filme, qu'on me photographie ou qu'on m'interviewe, quelles qu'en soient les raisons.



Gestion informatique des données personnelles : dans le cadre de ses interventions, l'EPDA de Prévention Spécialisée, par l'intermédiaire des différentes équipes éducatives, est amené à recueillir, sous couvert d'anonymat, des données personnelles (quartier d'habitation, situation scolaire, actions menées avec les éducateurs-trices). Tu as la possibilité de consulter l'ensemble des éléments recueillis te concernant et le cas échéant réclamer des modifications ou des suppressions, notamment sur des données erronées.

Pour ce faire, tu dois en faire la demande auprès de la direction de l'établissement.

Droit à l'oubli : les données collectées et traitées seront effacées ou codifiées au-delà de deux ans à compter du dernier contact.



### **Le respect d'une éthique**

**Le signalement** s'impose au professionnel qui a connaissance de mauvais traitement subis sur une personne dans l'incapacité de se protéger auprès des services compétents.

**La qualité**, l'établissement travaille à améliorer ton accompagnement.

**La bientraitance** pour ton respect est définie dans une charte.

**Ton expression**, pour donner ton avis sur ton accompagnement,

- pour signaler un fait de violence ou maltraitance (physique ; sexuelle, psychologique ; matérielle et financière ; négligences, abandons, privations ; discriminations ; exposition à un environnement violent).
- pour te plaindre

sur le QR code suivant et présent dans les locaux ou auprès d'un professionnel de l'établissement.



claudia.epda  
06 85 52 53 38

mathilde.epda  
06 85 52 57 36

johanne.epda  
06 85 52 80 52

julia.epda  
06 33 04 64 37

emilieepda\*  
06 85 52 84 17

fred.epda\*  
06 85 52 68 31

brahimennahdi  
06 74 64 88 97


 José, éducateur technique : 06 85 52 65 54  
[chantiersthonon@epdaprevention.org](mailto:chantiersthonon@epdaprevention.org)



\*Intervient également sur les secteurs de Bons-en-Chablais, Sciez-sur-Léman, Douvaine

### Nos permanences

- Les mercredis, de 12h à 14h, en déambulation à proximité de la maison des associations à la Grangette, 74200 Thonon,
- Les mercredis, de 14h à 15h, au Clos Brûlé, 21 avenue des Romains, entrée 5, 74200 Thonon,
- Les vendredis, de 17h à 18h, au centre-ville, 7 avenue Jules Ferry, 74200 Thonon.

### Nous contacter :

[thonon@epdaprevention.org](mailto:thonon@epdaprevention.org)

### Cadre socio-éducatif:

Pierre DESCOTES : 06 81 86 68 63

[pierredescotes@epdaprevention.org](mailto:pierredescotes@epdaprevention.org)

### Responsable d'établissement :

Guillaume DUPRAZ : 06 10 97 43 93

[guillaumedupraz@epdaprevention.org](mailto:guillaumedupraz@epdaprevention.org)

### Pôle administratif

#### Bureau Cluses

160 rue Achille Benoît

74300 CLUSES

[siege@epdaprevention.org](mailto:siege@epdaprevention.org)

#### Bureau Thonon

7 avenue Jules Ferry

74200 THONON

[secretariat@epdaprevention.org](mailto:secretariat@epdaprevention.org)